

ASSOCIATION DE COMMUNES POUR L'AMÉNAGEMENT DES EAUX DANS LES BASSINS DE LA BIBERA (ACB)

Procès-verbal de la 7e assemblée des délégués

Jeudi, le 11 juin 2026 à 19h00

Salle de réunion de la caserne des pompiers, 3212 Gurmels

Présidence:	Président	Beat Aeberhard
Présents:	<u>Délégués</u>	
	Gurmels	Markus Wüstefeld
	Kerzers	Jörg Bönzli
	Kleinbödingen	Sarah Adank
	Morat	Alexander Schroeter
	Mont-Vully	Frédéric Noyer
	Ried	Justus Reichmuth
	<u>Comité</u>	
	Courtepin	Mario Wüthrich
	Cressier	Beat Mathys
		Lukas Aebi
	Gurmels	Daniel Volken
	Kerzers	Fredy Moser
		Christian Neuhaus
	Mont-Vully	Michael Schick
	Murten	Carlo Colopi
		Liliane Kramer
	Ried	Manfred Wolf
		Roman Bachmann
	Bellechasse	Claude-Alain Chevalley
	<u>Invités</u>	
	Conseiller	Ueli Minder
	SEn	Jean-Claude Raemy
	Adm. des finances	Marc Kaltenrieder
	Flussbau AG	Rolf Künzi
	Presse	Urs Haenni (Murtenbieter et FN)

Procès-verbal: Karin Werro

Excusés: Commune de Courtepin
Commune de Cressier
Commune de Fräschels
Peter Zimmermann
Michelle Stirnimann
Galmwald
Bellechasse
Christoph Wieland, préfet

Absent: Jérémie Voumard, OFROU

Le président Beat Aeberhard souhaite la bienvenue aux participants à la 7^e assemblée des délégués. Il salue tout particulièrement :

- Les délégués
- Les membres du comité
- La commission financière
- Jean-Claude Raemy, Office de l'environnement
- Marc Kaltenrieder, administration financière de la commune de Kerzers
- Rolf Künzi, Flussbau AG
- Urs Haenni, presse
- Karin Werro, secrétaire

Les personnes présentes ont reçu l'ordre du jour suivant avec l'invitation :

1. Procès-verbal n° 6 du 05 novembre 2025
2. Rapport annuel 2025
3. Comptes annuels 2025 / proposition 1
 - a) Compte de résultat
 - b) Compte d'investissement
 - c) Rapport des réviseurs
 - d) Rapport de la commission financière
4. Décision relative au projet Gand Marais
5. Informations
6. Elections
7. Divers

Le 15 mai 2026, les communes ont été informées par e-mail que le point 4 de l'ordre du jour était supprimé. La commune de Mont-Vully a signalé par courrier qu'il s'agissait d'un vice de forme, car, conformément aux statuts, le délai est de 30 jours.

Les délégués approuvent l'ordre du jour, sans le point 4, et Beat Aeberhard déclare l'assemblée ouverte et habilitée à prendre des décisions.

Christa Schwab est élue scrutateur.

1. Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 05 novembre 2026 a été envoyé par e-mail avec l'invitation. Aucune modification ou complément n'est demandé.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité et remercié.

2. Rapport annuel 2025

Dans son rapport annuel, Beat Aeberhard rend compte des activités menées en 2025 :

- **Généralités**
Le comité s'est réuni à huit reprises
Les travaux d'entretien réguliers, tels que le fauchage, l'élagage, le nettoyage et le vidage des bacs à sable, ont été effectués.
- **Projet Ulmiz**
Le projet Ulmiz est terminé.
- **Projet Gempenach**
Il a été lancé en mai 2026 ; tous les accords nécessaires ont été signés.
- **Reprofilage / dragage**
Le projet est encore en phase d'autorisation.

- **Projet Grand Marais**

Malgré des résistances, la planification s'est poursuivie en 2025. Malheureusement, le projet n'a pas encore avancé autant que souhaité.

Une décision quant à la suite à donner sera prise lors de l'assemblée des délégués du 5 novembre 2026.

Le rapport annuel 2025 est approuvé à l'unanimité.

3. Comptes annuels 2025 / proposition 1

a) Compte de résultat

Avec des charges de CHF 244'551.46 et des recettes de CHF 367'837.09, les comptes annuels 2025 se soldent par un bénéfice de CHF 123'285.63.

- Compte 3000.00 indemnités de séance / moins de séances.
- Compte 3010.00 salaires du personnel / heures supplémentaires de Beat Aeberhard, Ueli Minder et Karin Werro.
- Compte 3130.02 abattage 15 % / à Ulmiz et dans le Grand Marais, les conditions d'abattage n'étaient pas idéales. C'est pourquoi le montant est inférieur de 15'447.85 CHF au budget prévu.
- Compte 3130.03 abattage 30 % / de nombreux travaux ont été réalisés entre le moulin «Obere Mühle» de Liebistorf et Jeuss.
- Compte 3130.05 dégâts causés par les castors 30 % / sont inférieurs de CHF 8'450.90 au budget. Il est difficile de budgétiser ce poste.
- Compte 3130.06 entretien 15 % / Jetzter et Fôret Galm Lac de Môrat ont effectué davantage de travaux d'entretien, ce qui a entraîné des coûts supplémentaires de 14'278.35 CHF.
- Compte 3130.09 dragage des bacs à sable Obere Bibera / n'a pas été réalisé, devrait être effectué en 2026.
- Compte 3130.14 élaboration d'un concept d'entretien / en cours, devrait être achevé d'ici fin 2026.
- Compte 3401.00 intérêts passifs sur les emprunts / l'ACB a bénéficié de baisses des taux d'intérêt. De plus, les investissements ont été inférieurs d'environ 575'000.00 CHF au montant prévu. La répartition des coûts pour les projets n'étant pas encore disponible, les intérêts sont comptabilisés dans le compte d'exploitation. Les intérêts relatifs au projet Ulmiz seront correctement comptabilisés en 2026.
- Compte 4250.00 vente de bois / heureusement, le bois a pu être vendu à un prix plus élevé que prévu.
- Compte 4611.00 subventions cantonales / les subventions sont calculées en fonction des frais d'entretien.

b) Compte d'investissement

- **Projet Grand Marais**

L'avenir du projet reste incertain, c'est pourquoi la ACB fait preuve de prudence dans l'attribution des marchés.

Un montant de 926'506.00 CHF a été transféré de la WBU Grand Marais vers le poste des investissements.

- **Projet Ulmiz**

Les 173'942.49 CHF correspondent à des factures qui ne sont parvenues qu'en 2025. La Confédération et le canton ont versé 1'522'656.10 CHF de subventions. Le projet est achevé et les coûts restants seront facturés aux communes en 2026.

Le montant de 104'899.30 CHF figurant sur le compte 6320.00 correspond à une partie des frais d'Ulmiz qui, comme convenu, ont été facturés à la commune dès 2025.

- **Projet Gempenach**

Les 7'402.85 CHF correspondent aux derniers frais liés à la préparation de la mise à disposition publique.

- **Projet de dragage et de reprofilage des canaux**

Il s'agit des coûts liés aux prélèvements de sol à grande échelle.

c) Rapports des réviseurs

Le cabinet fiduciaire ROD SA a vérifié les comptes et propose, conformément à son rapport du 31 mars 2026, d'approuver les comptes annuels 2025. ROD SA note toutefois que l'ACB ne dispose pas encore d'un SCI (système de contrôle interne).

d) Rapport de la commission des finances

Markus Wüstefeld informe que la réunion avec le réviseur, l'administration financière de Kerzers, la commission des finances, Beat Aeberhard et Karin Werro a eu lieu le 26 mars 2026. Il n'y a pas eu une deuxième réunion. La comptabilité est tenue avec rigueur et les chiffres sont clairs. Aux comptes annuels 2025, la commission des finances attire l'attention sur le fait que le comité doit veiller à ce que la documentation et la traçabilité des subventions attendues soient assurées. La commission financière constate également que le SCI fait encore défaut et doit être mis en place.

La commission financière recommande à l'assemblée des délégués d'approuver les comptes annuels 2025 et le compte d'investissement 2025.

Les délégués approuvent les comptes annuels 2025 à l'unanimité.

Les délégués approuvent le compte d'investissement 2025 à l'unanimité.

Beat Aeberhard remercie Marc Kaltenrieder et Caroline Bula pour leur travail.

4. Décision relative au projet Grand Marais

Pour des raisons de temps, ce point de l'ordre du jour a été reporté. L'objectif est de trouver une bonne solution.

5. Informations

Gempenach

La procédure de consultation est terminée. Le dossier est désormais transmis au canton pour autorisation.

Érosion des berges de la Bibera à Gurmels

Des phénomènes d'érosion des berges se sont produits sur la Bibera, à la limite entre Courtepin et Gurmels. Le talus du chemin rural adjacent a ainsi été érodé. À titre provisoire, le chemin rural a été rétréci à l'aide de barrières de sécurité. Il est toutefois nécessaire d'intervenir. Parmi les solutions envisageables figurent la pose de blocs de pierre, la mise en place d'un ouvrage de soutènement en bois ou le déplacement du chemin rural. Des devis ont été demandés à cet effet.

Reprofilage / dragage

Le crédit a été approuvé. Des devis sont actuellement sollicités afin de répondre aux exigences du canton. Un permis de construire sera ensuite nécessaire.

Protection contre les crues

L'idéal serait que la mise en place des mesures de protection contre les crues se déroule parallèlement au remaniement parcellaire. Cependant, les statuts ont été rejetés. Des discussions ont eu lieu avec les communes de Mont-Vully et de Bellechasse, ainsi qu'avec les groupements d'intérêt de Ried et de Morat. En raison de l'incendie du car postal à Kerzers, la première réunion d'information avec les groupements d'intérêt, prévue le 24 mars 2026, a été annulée et n'a pu avoir lieu que le 6 mai 2026. Le délai était donc trop court pour permettre de rassembler les informations nécessaires aux délégués afin qu'ils puissent se prononcer sur la poursuite du projet Grand Marais. Beat Aeberhard le regrette et présente ses excuses. Il reste toutefois convaincu de la nécessité de ce projet. Malheureusement, les opposants ne partagent pas cet avis. Justus Reichmuth souhaite savoir si l'on connaît les arguments des opposants et s'il est éventuellement possible de les intégrer au projet. Beat Aeberhard explique que certains points n'ont pas été bien compris par les opposants. Certaines remarques de la commune de Mont-Vully sont désormais intégrées au projet. La principale critique des opposants est que le projet est trop ambitieux, trop coûteux et, de toute façon, inutile. Ils ne voient toutefois pas tout ce que le projet recouvre. Un HQ 50, de nouveaux ponts, de nouvelles voies de circulation, etc. Du point de vue du comité, ce serait un avantage pour tout le monde. Manfred Wolf ajoute que la commune de Mont-Vully s'oppose également au projet. Elle n'est pas non plus disposée à céder des terrains. Au sein des groupements d'intérêt, certains attisent les tensions. Cela fait 20 ans que ce projet est en cours. Mais les opposants affirment que les ingénieurs n'y connaissent rien. Le comité estime qu'il faut désormais se décider, sinon le projet sera enterré. Frédéric Noyer rétorque que la réunion évoquée s'est bien déroulée et que chacun devrait pouvoir exprimer son opinion. La commune de Mont-Vully doit se rallier au point de vue de ses habitants. La commune espère que ses variantes seront prises en compte.

Concept d'entretien

La société Sigmaplan est en train d'élaborer le programme d'entretien et de maintenance. Ce dernier sera ensuite soumis au canton pour approbation. L'ACB espère que ce sera une bonne chose, car l'entretien a suscité de nombreuses critiques de la part de la population.

6. Élections

L'ACB existe depuis 2023. Une nouvelle législature s'ouvre désormais pour la période 2026-2031.

- Président

Le comité propose la candidature de Peter Zimmermann au poste de président du comité et de l'assemblée des délégués.

Peter Zimmermann est élu à l'unanimité. Beat Aeberhard le félicite pour son élection.

- Comité

Les personnes suivantes sont proposées pour siéger au comité

Courtepin	Mario Wüthrich
Cressier	Lukas Aebi
Fräschels	Christa Schwab
Kerzers	Christian Neuhaus
Mont-Vully	Michael Schick
Morat	Liliane Kramer
Ried	Manfred Wolf

Tous sont élus sous les applaudissements.

- **Commission des finances**

Selon les statuts en vigueur, la commission des finances doit compter au moins cinq membres. Malheureusement, il n'a pas été possible de trouver un cinquième membre.

Les personnes suivantes sont proposées pour siéger à la commission des finances :

Gurmels	Markus Wüstefeld
Kerzers	Michelle Stirnimann
Morat	Stefan Kramer
Ried	Roman Bachmann

Tous sont élus sous les applaudissements.

7. Divers

Départ de Beat Aeberhard

Fredy Moser remercie Beat Aeberhard pour son travail de longue date en tant que président, d'abord au sein de la WBU Mittlerer Abschnitt, puis au sein de l'ACB. Cette activité lui a permis d'acquérir de vastes connaissances spécialisées, notamment grâce à son mentor, Ueli Minder. Ses compétences ont été très précieuses pour l'ACB. Son engagement et sa collaboration avec le comité ont été constructifs et enrichissants. Fredy Moser remercie Beat Aeberhard au nom de l'ensemble du comité et lui souhaite tout le meilleur pour l'avenir, notamment une bonne santé. Karin Werro remet à Beat Aeberhard un panier garni et un bon de voyage.

Beat Aeberhard précise qu'il est officiellement à la retraite depuis la semaine dernière. Il a constaté que le travail au sein de l'ACB n'est pas facile. Il voit ce qu'il faudrait faire, mais en théorie comme en pratique, cela ne fonctionne pas aussi vite qu'on le souhaiterait. Il espérait que certains problèmes pourraient être résolus de manière pragmatique, mais cela n'a pas été le cas. Il était convaincu qu'il aurait pu faire davantage pour l'association. Malheureusement, tout devient de plus en plus problématique, difficile et coûteux. Pourquoi faut-il sans cesse mener une étude après l'autre ? Cela donne matière à réflexion à Beat Aeberhard. Il faudrait peut-être que les communes s'unissent et cherchent une solution avec le canton. Certes, il y a des lois. Mais il y a aussi des choses qui pourraient être réglées plus simplement. Beat Aeberhard ne pense pas que la situation s'améliorera à l'avenir. Il souhaite beaucoup de persévérance au nouveau président et au comité.

Beat Aeberhard remercie tout le monde pour leur collaboration et leur soutien : le comité, Jean-Claude Raemy, Rolf Künzi et la commission des finances. Il remercie également Ueli Minder, auprès duquel il a beaucoup appris.

Beat Aeberhard remercie la commune de Gurmels de l'avoir accueilli dans le local des pompiers. À l'issue de la réunion, toutes les personnes présentes sont invitées à un apéritif.

Fin de l'assemblée des délégués 19h50

Guschelmuth, le 12 juillet 2026

Peter Zimmermann

Karin Werro

Président

secrétaire